

# INTERVENTION SIMPLE

## BS BE Manœuvre

### Initial

#### DURÉE :

2 jours ( 14h)

#### PARTICIPANTS :

10 personnes (maximum)

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel non électricien chargé d'effectuer des interventions de remplacement, de raccordement et de réarmement dans les locaux électriques sur des circuits BT et TBT.

Personnel non électricien ou électricien autorisé à effectuer des manœuvres en basse tension.

#### PRÉ-REQUIS :

Aucun

#### MÉTHODES ET MOYENS :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

#### MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

#### VALIDATION DES ACQUIS :

Les acquis sont évalués sous forme de QCM  
En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.  
La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

#### LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

#### ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

#### TARIF :

Nous consulter

#### RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article 4544-10 du Code du Travail: « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».

L'arrêté du 26/04/2012 définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

#### OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations conformément à la norme NF C 18 510.
- Mettre en application les connaissances acquises lors d'interventions de remplacement, réarmement et raccordement en basse tension.

#### PROGRAMME :

- INTRODUCTION - GENERALITES

- TRONC COMMUN 1

Grandeurs électriques: courant, tension, résistance, puissance,...

Effets du courant électrique sur le corps humain;

Noms et limites des différents domaines de tension;

Zones d'environnements et leurs limites;

Principe d'une habilitation;

Définition des symboles d'habilitation;

Prescriptions associées aux zones de travail;

Equipements de protection collective et leur fonction;

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement;

Conduite à tenir en cas d'accident corporel

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

- MODULE BS – BE Manœuvre

Les limites des Habilitations BS et BE Manœuvre.

les informations à échanger ou transmettre au CHARGE

D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

les mesures de prévention à observer lors d'une

INTERVENTION BT.

Les documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES

Les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Les procédures de remplacement et de raccordement

- TRAVAUX PRATIQUES

- CONTRÔLE DES ACQUIS

- CONCLUSION